

# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2013

Le 26 septembre 2013, à 20 heures, le Conseil légalement convoqué le 17 septembre 2013, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur VERNET Philippe, Maire.

**Etaient présents :** de NATALE GUY – MAURY YANNICK – CANZIANI MIREILLE – MOREAU PATRICIA - COUSTALAT JEAN-PIERRE – SOLOHUB SABRINA – MONMART ALAIN – CANIAC ALAIN - GUILLAUME LIONEL – TAILLANDIER FRANCK – BUSATO JEAN

**Etaient absents ou excusés :**

- AMRANI EMILIE.
- VARECHARD RENE représenté par VERNET PHILIPPE

**Secrétaire de séance :** MONMART ALAIN

### Compte-rendu

Le compte rendu de la séance précédente ne donne lieu à aucune observation, tous les membres présents ont signé.

### Résidence des Ormes : validation du choix de l'appel d'offre - VERNET Philippe – CM N° 77 347 26 09 2013 01

Monsieur VERNET informe l'assemblée des résultats de l'appel d'offres pour les travaux « Renforcement de chaussée et création de trottoirs avec bordures existantes au lieu dit Résidence des Ormes ».

L'entreprise SAS PAGOT a été déclarée adjudicataire pour la somme de 154 367.50 HT soit 184 623.53 TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le marché.

Délibération prise à l'unanimité.

Les travaux débuteront au 15 octobre 2013. Un courrier sera envoyé au colotis.

Il est à noter que les deux ralentisseurs seront faits en 2014, ils seront subventionnés à 50 % par les amendes de police.

### Recrutement d'un agent non titulaire pour le remplacement d'un agent momentanément indisponible – VERNET Philippe – CM N° 77 347 26 09 2013 02

Vu l'exposé du Maire,

Considérant qu'il convient de pourvoir au remplacement du personnel momentanément indisponible en cas de congé ou en cas de maladie ordinaire ou d'accident de travail, afin de ne pas interrompre le bon fonctionnement des services communaux.

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à effectuer les recrutements nécessaires pour remplacer le personnel momentanément indisponible,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif au statut des agents non titulaires de la Fonction publique territoriale.

### Création d'un deuxième poste « emploi d'avenir » – VERNET Philippe – CM N° 77 347 26 09 2013 03

Vu la loi n° 2012-1189 du 26 octobre 2012 portant création des emplois d'avenir,

Vu le décret n° 2012-1210 du 31 octobre 2012 relatif à l'emploi d'avenir,

Vu le décret n° 2012-1211 du 31 octobre 2012 tirant les conséquences des articles 7, 8 et 13 de la loi portant création des emplois d'avenir,

Vu l'arrêté du 31 octobre 2012 fixant le montant de l'aide de l'Etat pour les emplois d'avenir,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création d'un deuxième poste en emploi d'avenir « service technique » pour 35 heures par semaine, rémunération brute mensuelle : 1430.00€. Le contrat est conclu pour une durée d'un an, renouvelable 2 fois dans la limite de 36 mois. Notre contact est la Mission Locale du Provençois qui est en rapport avec Pôle emploi et autorise par conséquent, Monsieur le Maire à signer la convention et tout acte nécessaire à la mise en œuvre du dispositif et à percevoir l'aide de l'Etat ainsi que les contrats de recrutement des agents en emplois d'avenir et dit que les crédits sont inscrits au budget communal.

#### **Informations Générales Communales – CM N° 77 347 26 09 2013 04**

- ♦ Monsieur de NATALE : problèmes au point vert et chemin de la croix : il serait souhaitable de limiter les véhicules style camions au point vert, par la pose d'un portique ou par la mise à disposition d'une clé pour les citoyens de la commune par l'ouverture d'une barrière. Propositions à l'étude. Pour le chemin de la croix, une grande quantité de poubelles sont entassées au dépôt verre et journaux, il a été décidé de retirer les containers.
- ♦ Monsieur VERNET : Changement de prestataire – nouveau contrat de maintenance de l'éclairage public 2013 à 2016, l'entreprise SOMELEC a été retenue.
- ♦ Monsieur COUSTALAT : SMETOM – Projet éventuel de déchetterie aux Ormes-sur-Voulzie. Affaire à suivre.
- ♦ Monsieur VERNET : rappel : AGRENABA - samedi 28 septembre – démonstration de débardage à cheval sur le site des Ormes sur Voulzie.
- ♦ Monsieur de NATALE : Programmation des travaux en 2014, la commission doit se réunir prochainement.
- ♦ Monsieur VERNET : prochaines élections municipales les 23 et 30 mars 2014.
- ♦ Madame MOREAU : Plusieurs nids de poule sont à signaler grande rue de couture. Le rebouchage est prévu.
- ♦ Madame CANZIANI : rythmes scolaires pour la rentrée 2014 : Madame la directrice de l'école souhaiterait réunir le conseil municipal, les parents d'élèves, le conseil d'école afin de réfléchir sur les activités à venir sur la nouvelle gestion des rythmes scolaires.

Aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 20H55.